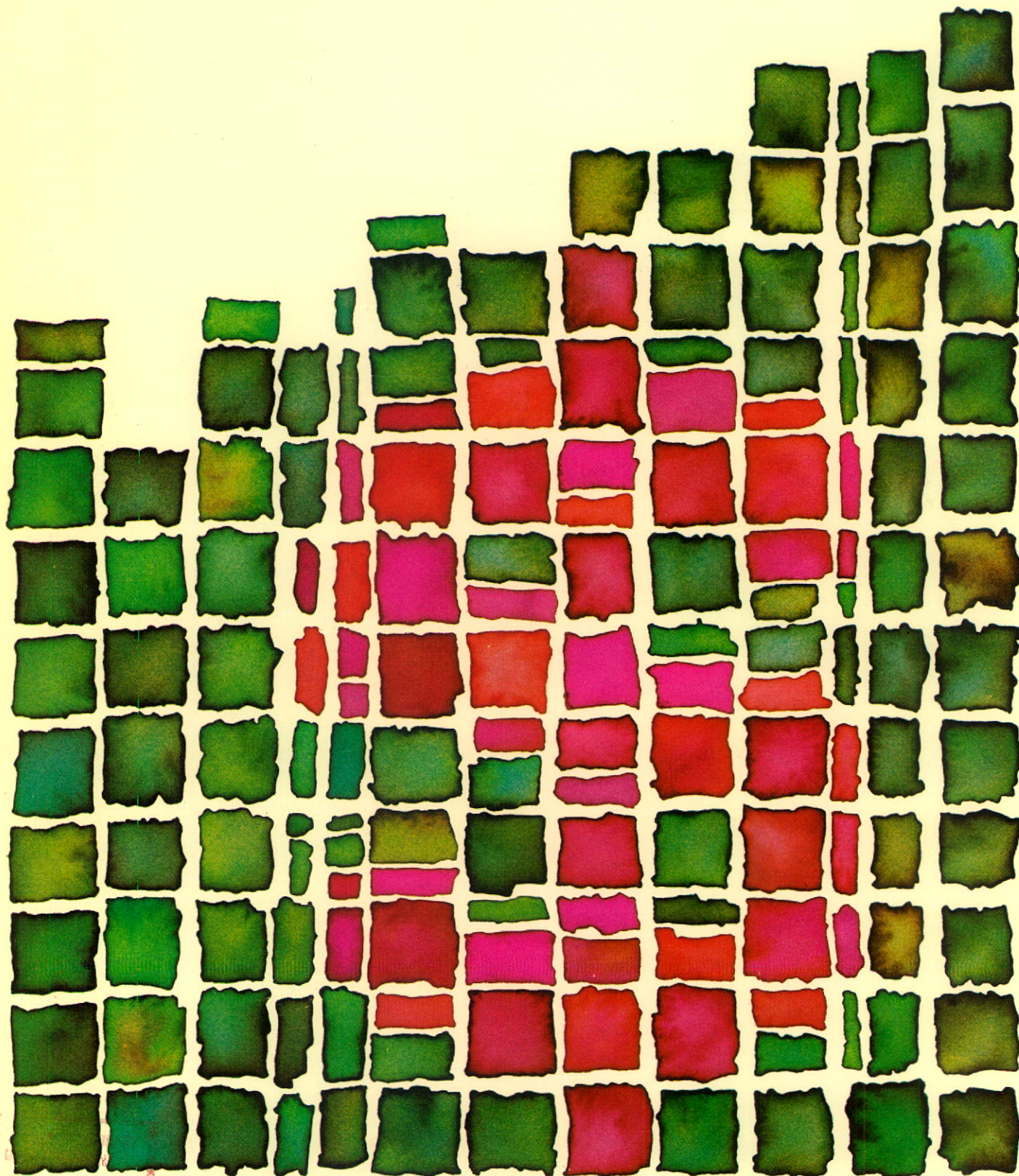
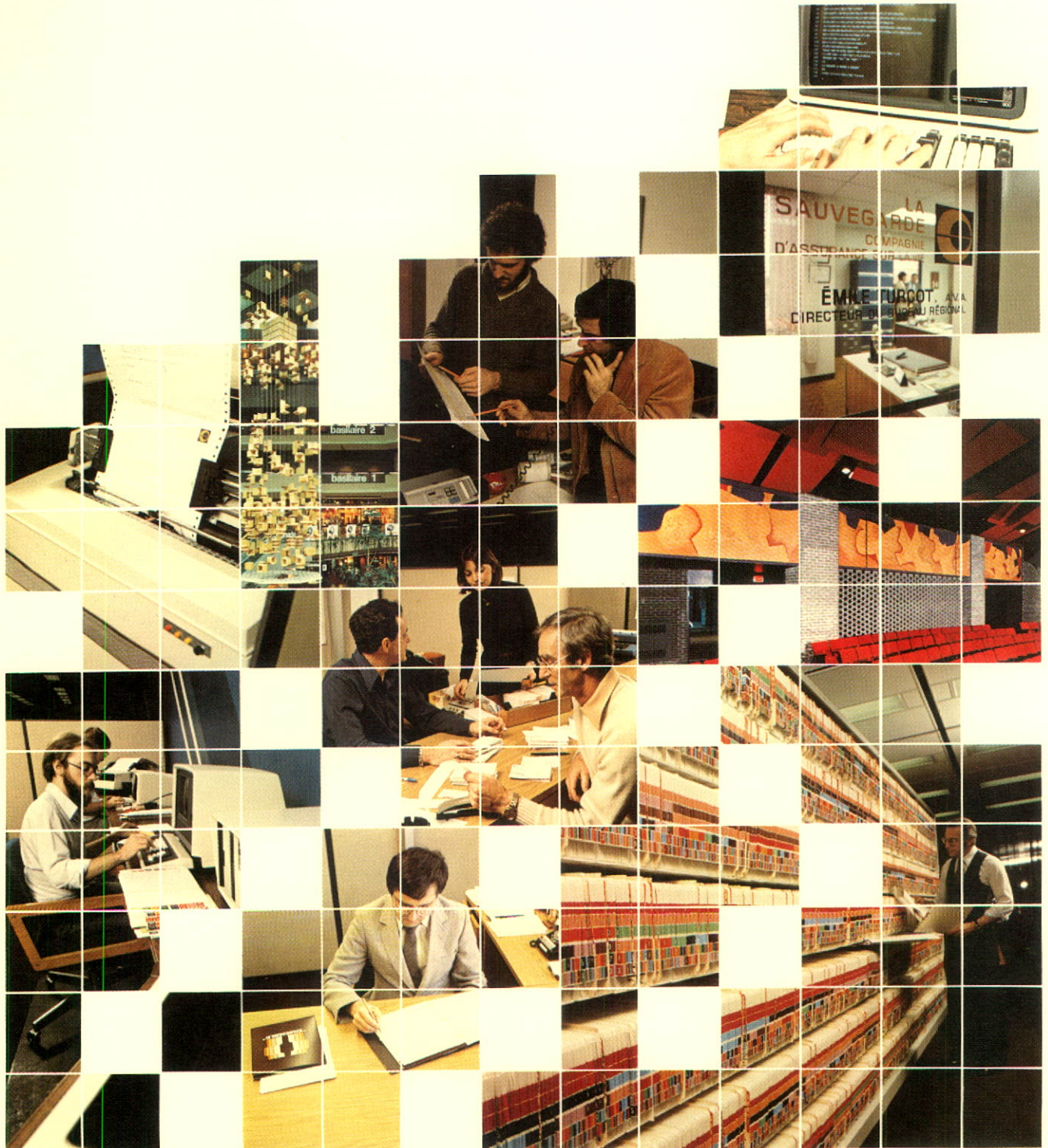




Soixante-dix-neuvième rapport annuel

de La Sauvegarde Compagnie d'assurance
sur la vie pour l'exercice financier terminé le
trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt.



Le dynamisme nécessaire aux réalisations de l'année - exceptionnelles dans certains domaines et plus que satisfaisantes dans d'autres - La Sauvegarde le retrouve par sa détermination de bien saisir les besoins exprimés tant par ses clients que par son personnel et fait en sorte d'y répondre adéquatement.

La coordination nécessaire des différentes étapes à franchir pour parvenir aux buts visés et la participation de tous deviennent les facteurs de vitalité pour l'entreprise, d'où le succès qu'elle connaît de nouveau en 1980.

c'est ensemble qu'on y gagne!

Les progrès continus que ce rapport annuel met en relief ne peuvent résulter que d'une conjugaison d'efforts: contribution importante des membres du conseil d'administration, collaboration efficace de la direction, des gestionnaires, professionnels et employés, résultats particulièrement marquants de nos réseaux de distribution et notamment de nos assureurs-vie de carrière, appui sans cesse croissant des Caisses populaires et d'économie et de tout le Mouvement Desjardins, confiance du public et en particulier de notre clientèle. C'est très sincèrement que nous rendons hommage et exprimons notre appréciation à tous.

au conseil d'administration

Nous avons accueilli deux nouveaux administrateurs au sein de notre conseil. Il s'agit de Monsieur André Meunier, notaire à Cowansville et de Monsieur Avila Bourbonnais, directeur de la Caisse d'économie Angus. La Sauvegarde a haussé le nombre de ses administrateurs de dix-huit à dix-neuf en cours d'année, de manière à ce que puisse s'ajouter une personne émanant de la Fédération des Caisses d'économie Desjardins du Québec

le marketing

Les préoccupations de s'assurer que l'entreprise garde son rang face à la concurrence toujours grandissante - spécialement dans certains secteurs - sont sans cesse présentes.

Les résultats exceptionnels qu'ont connues nos ventes cette année, fruit de l'efficacité remarquable des directions concernées, méritent certes d'être soulignés.

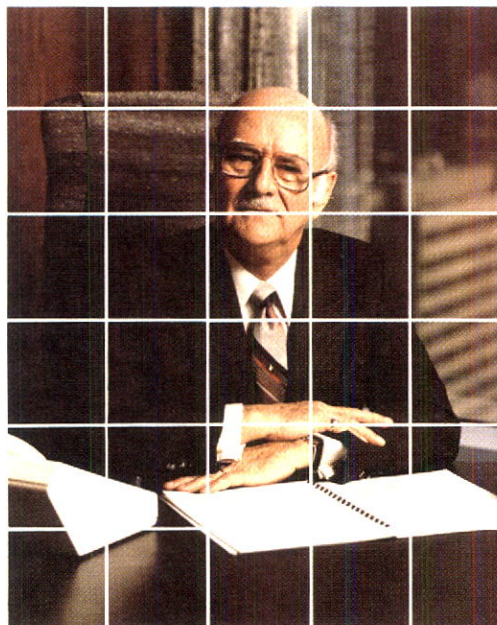
les résultats des ventes

Les nouvelles assurances-vie individuelles et collectives mises en vigueur totalisent 404 200 000 \$. Les ventes d'assurances individuelles s'établissent à 189 300 000 \$, soit 31% de plus que l'an dernier tandis qu'en assurances collectives, elles s'élèvent à 214 900 000 \$.

La vente d'un contrat collectif d'importance exceptionnelle en 1979 - que nous continuons toujours d'administrer d'ailleurs - nous empêche d'indiquer une hausse en 1980 dans ce domaine. Cependant, les ventes de cette dernière année sont supérieures de 81% sur celles d'il y a deux ans; c'est sans contredit une progression fort respectable.

les régimes "Ensemble"

"Ensemble", nouveau produit d'assurance collective introduit en septembre a déjà fait sentir ses effets. Ces régimes se caractérisent par leur conception de base des bénéfices, leur flexibilité, la préparation de la soumission par ordinateur et par leur présentation. Ils permettent d'offrir à la petite et moyenne entreprise une protection d'assurance qui se rapproche sensiblement de celle qui était jusqu'à maintenant réservée presque exclusivement aux entreprises de plus grande envergure.



M. Clément Gauthier

l'encours

Diverses transactions et les ventes de l'année ont haussé de 15% les assurances en vigueur pour les porter à quatre milliards quatre cent soixante-neuf millions de dollars, réparties comme suit:

1 024 000 000 \$ en assurances individuelles
3 445 000 000 \$ en assurances collectives

les rentes

Les régimes de rentes individuelles d'épargne-retraite, de rentes viagères et de rentes d'étalement ont toujours été un point fort pour nous et notre position s'est encore améliorée en 1980. Les ventes ont plus que doublé dans l'année et sont passées de 10 896 000 \$ à 23 719 000 \$ de primes. Dans ce secteur, notre développement continue d'être plus rapide qu'en assurances.

Réflex

L'introduction du contrat Réflex-6 ans est en grande partie responsable de l'accroissement dans le secteur des rentes viagères alors que 75% des nouvelles entrées de fonds de l'année y ont été versées. Ce produit complète bien ceux que la compagnie offre depuis le tout début des incitations fiscales à l'épargne en vue de la retraite.

les fonds pour rentes

Ainsi, outre les 39 000 000 \$ de fonds distincts pour des régimes de rentes compris dans notre actif, au-delà de 94 000 000 \$ ont été accumulés dans nos fonds propres, dont 46% durant les trois dernières années. Ces sommes serviront ou servent déjà à verser des rentes de toutes sortes.

les revenus

Nos revenus de 99 140 000 \$ ont progressé à un rythme très élevé de 43%. Cette hausse s'explique en majeure partie par l'augmentation marquée de 48% du revenu de primes à 61 796 000 \$ en regard de 41 771 000 \$ l'an dernier.

les revenus de primes

La répartition suivante des primes indique la variété et le degré de nos

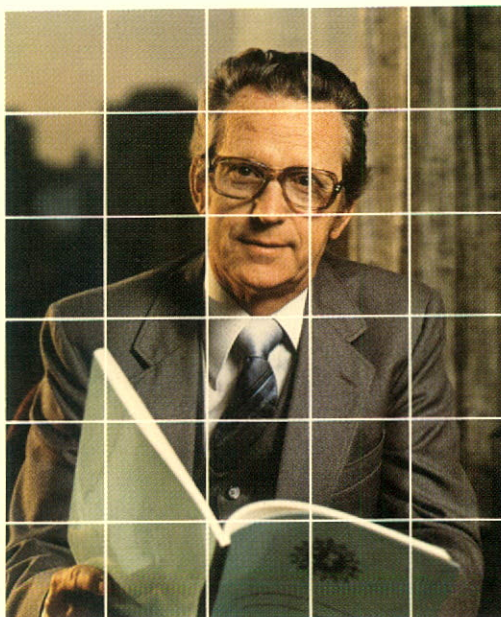
engagements dans nos différentes lignes d'opérations:

10 875 000 \$ en assurances-vie individuelles
24 420 000 \$ en rentes individuelles
15 251 000 \$ en assurances-vie et rentes collectives
11 250 000 \$ en assurances collectives accident-maladie

les revenus de placements

Les revenus de placements se sont accrus de 21% pour atteindre 22 332 000 \$. De tels résultats sont très appréciables en fonction de l'accroissement de l'actif investi et représentent un taux net de rendement de 10,01% à rapprocher de 9,39% en 1979 sur l'ensemble de nos investissements.

Si nous tenons compte des gains nets sur disposition de placements, le taux de rendement s'établit alors à 10,73%. Le montant de gains sur disposition de placements se chiffre à 2 064 000 \$, soit une somme aussi élevée que celle de l'année précédente. Les règles comptables spécifiques aux institutions d'assurance-vie font en sorte que les profits sont amortis sur une longue période; c'est pourquoi les revenus de placements mentionnés plus haut ne montrent qu'une très faible proportion de ces sommes.



M. Henri Leblond

les prestations

Nous avons versé aux assurés et à leurs bénéficiaires des montants considérablement plus importants qu'au cours de l'exercice précédent. Les prestations payées à la suite de décès s'inscrivent à 11 161 000 \$ ou une majoration de 36% et celles payées à la suite d'invalidité ou d'accident et de maladie sont de 10 166 000 \$ ou 45% supérieures à 1979. Ces déboursés se justifient tant par l'augmentation de nos assurances en vigueur que par une expérience un peu moins favorable que celle de l'année dernière dans les assurances individuelles et collectives.

la conservation

La conjoncture économique de même que le maintien des taux d'intérêt élevés ont rendu très difficile la conservation de certains genres de contrats. Les échéances et retraits de valeurs de rachat ont plus que doublé pour atteindre 13 805 000 \$.



la réserve actuarielle

La majoration de 49% de la réserve actuarielle à 24 430 000 \$ pour faire face aux obligations futures de la compagnie reflète directement l'accroissement substantiel de nos activités de ventes et de nos revenus de primes qui en découlent.

les frais d'administration

Les frais d'administration de 1980 totalisent 9 290 000 \$. Cette somme est à peine supérieure de 10% sur l'année précédente et ce, en raison d'un contrôle constant de nos coûts et de l'utilisation plus poussée de nouvelles techniques administratives.

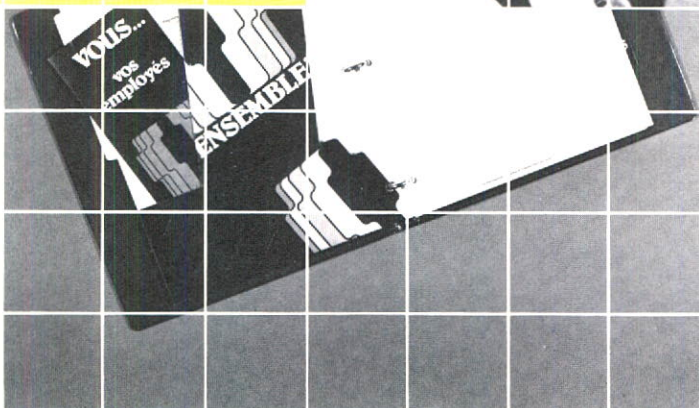
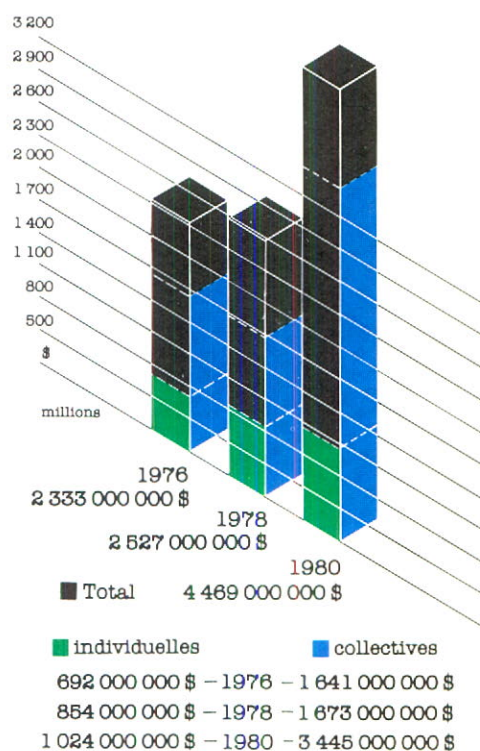
les ristournes

Nos états indiquent que nous avons versé ou attribué 1 120 000 \$ en ristournes à nos assurés. Or, il s'agit seulement ici de ristournes aux assurés détenteurs de contrats avec participation. Il faut retenir que nous accordons des ristournes d'expérience aux détenteurs d'assurances collectives qui sont déduites du revenu de primes et, par conséquent, ne figurent pas comme telles dans nos résultats. Cette année, ces ristournes s'élèvent à 3 229 000 \$.

les bénéfices non répartis

Les bénéfices non répartis affectés de 15 077 000 \$ constituent des réserves pour des fluctuations défavorables plus importantes et pour des garanties de solvabilité statutaires. Les bénéfices non répartis non affectés, haussés de 9%, s'inscrivent à 17 537 000 \$ et sont autant de protection additionnelle pour nos assurés.

les assurances en vigueur

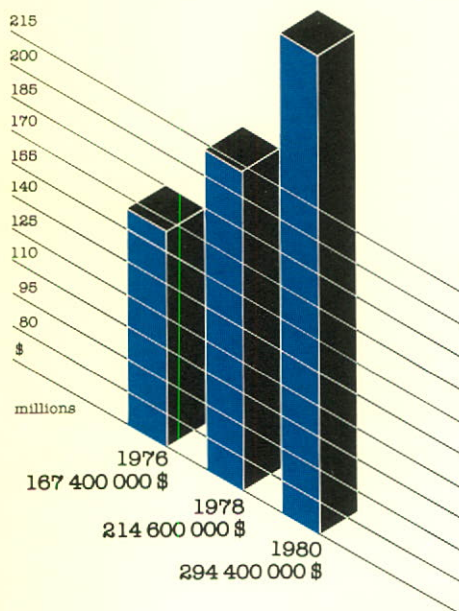


le bilan

L'actif atteint présentement 294 371 000 \$, soit une augmentation de l'ordre de 42 000 000 \$ ou 17%. Ce pourcentage réédite le record de l'an dernier, marque d'une expansion accélérée de l'entreprise.

Les obligations et débiteures constituent de nouveau le principal poste de l'actif à 112 494 000 \$. Toutefois, le montant de nos actions et parts sociales a été majoré de 27%; de meilleures conditions du marché ont permis cet accroissement important et ont rapporté en outre des gains substantiels sur disposition de certains titres.

l'actif total



Malgré un ralentissement de la construction et des taux d'intérêt fort élevés, nous avons consenti en prêts hypothécaires la totalité des sommes prévues au budget d'investissement. Notre portefeuille pour ce poste est actuellement de 94 181 000 \$.

Les fonds distincts de 38 896 000 \$ sont constitués de fonds de caisse de retraite gérés par La Sauvegarde incluant une partie de ceux de la caisse de retraite du régime des rentes du Mouvement Desjardins.

Les engagements actuariels se sont accrus de 16% pour totaliser 198 679 000 \$; ils sont constitués principalement de la réserve actuarielle de 185 783 000 \$.

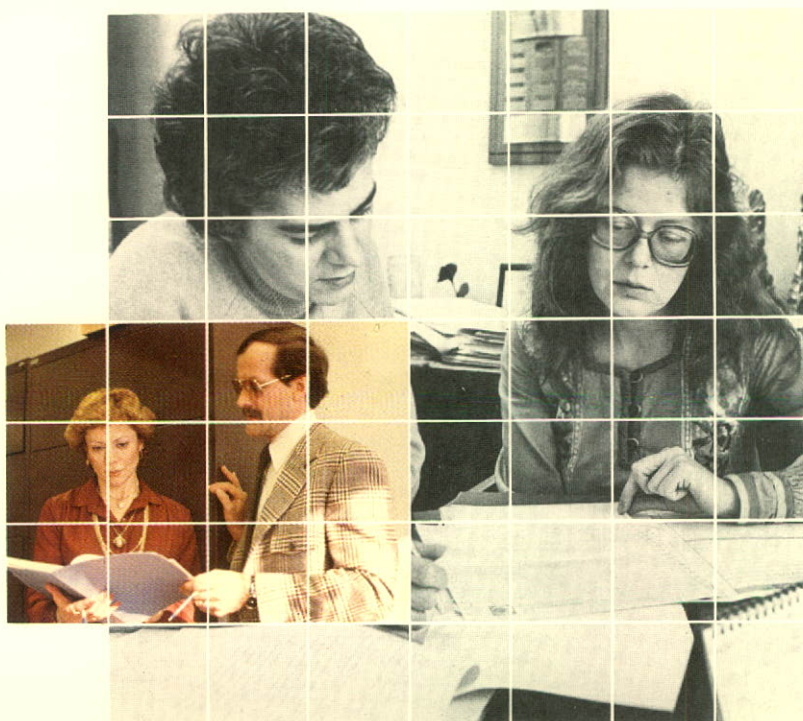
le dividende aux actionnaires

Le bénéfice net de l'exercice se divise, selon des règles prévues par la loi, entre des bénéfices attribués aux assurés détenteurs de contrats participants et ceux versés aux actionnaires. Le conseil d'administration détermine la politique quant au montant payé aux actionnaires. En 1980, ce dividende a de nouveau été majoré et se chiffre à 205 620 \$.

la formation professionnelle

La formation constitue un élément important dans notre politique de gestion du personnel. Nous avons mis sur pied de nouveaux programmes encourageant nos employés à poursuivre et étendre leurs connaissances et, entre autres, des mesures ont été prises pour faciliter leur succès aux divers examens du Life Office Management Association. Cette politique nous aide à préparer la relève parmi nos propres employés; c'est ainsi qu'un employé salarié sur six a été promu à d'autres fonctions durant l'année.

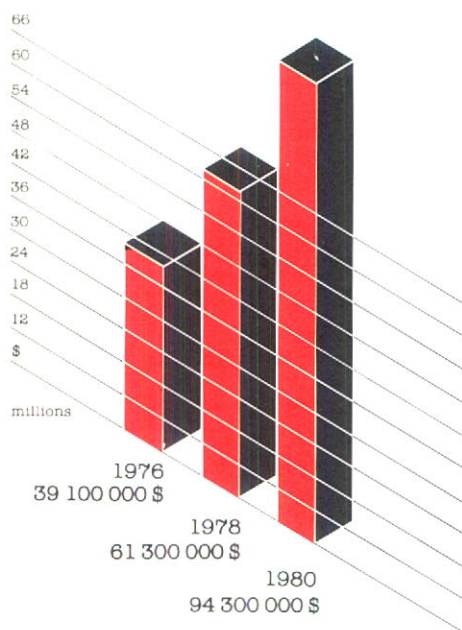
La nécessité de la formation est aussi reconnue par nos représentants qui suivent, dans une proportion élevée les cours de l'Association des Assureurs-vie du Canada et régulièrement un certain nombre d'entre eux obtiennent le titre d'assureur-vie agréé.



le mouvement Desjardins

Outre ses participations financières déjà connues, La Sauvegarde s'est de nouveau associée à d'autres institutions du Mouvement, principalement lors de la Semaine de la Caisse populaire et d'économie et à

les fonds pour rentes



l'occasion du Concours international des jeunes. Ces activités prennent de l'ampleur chaque année et nos directeurs de bureaux de ventes et nos assureurs-vie contribuent également au succès régional de ces événements.

l'éducation économique

La commandite par La Sauvegarde du "Dossier économique de la famille", préparé par la Fédération des Unions de familles, a eu des répercussions plus grandes

qu'anticipées. L'intérêt manifesté dans les médias suite à la conférence de presse s'est très vite répandu aux gens de milieux variés: responsables de mouvements féminins, organismes sociaux, avocats spécialisés dans les divorces, Caisses populaires et individus, y compris nos clients.

la bureautique

Exprimée sous des termes variés, la révolution du bureau du futur est en marche. La bureautique est l'ensemble de l'équipement nécessaire à la bonne marche d'un bureau; elle associe des



fonctions autrefois distinctes, comme l'ordinateur et la machine à écrire.

La Sauvegarde investit dans cette technologie pour améliorer ses méthodes de travail et accroître sa productivité. La simplicité des appareils les rend d'utilisation facile et n'exige plus une formation très spécialisée. Il en résulte un enrichissement des tâches pour le personnel, lequel participe d'ailleurs aux différentes étapes d'implantation de ces nouveaux procédés.

le traitement de textes

Capter des frappes, les mémoriser, les reproduire sur demande avec possibilité d'ajouter, de soustraire ou de modifier les textes, voilà comment se définit le traitement

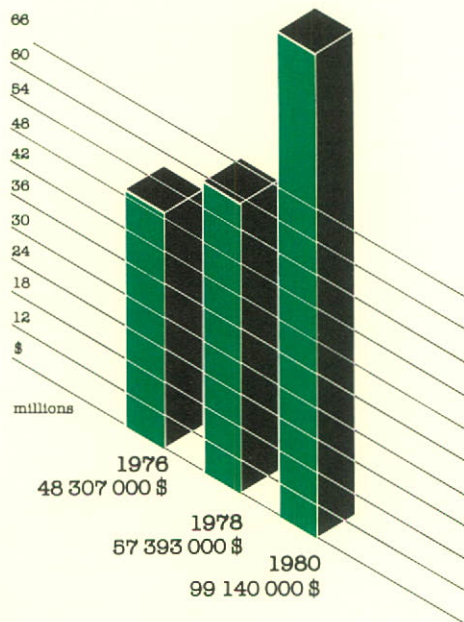
de textes. Notre nouvel équipement est déjà largement utilisé; non seulement des lettres répétitives y sont effectuées mais également des opérations de tri et de fusion pour compléter chèques et rapports. Son intégration graduelle à l'ensemble de la compagnie est en bonne voie de réalisation.

les mini-ordinateurs

Ces ordinateurs s'avèrent très pratiques pour préparer les soumissions d'assurances collectives et pour établir certains contrats. Axés plus spécifiquement sur les mathématiques, ils servent

principalement à des travaux de recherche et apportent une réponse rapide aux divers tests effectués.

le revenu total



le système de classement

Les archives et dossiers sont des documents fréquemment utilisés dans une entreprise comme la nôtre; minimiser la recherche en les rendant faciles à repérer est, entre autres, l'objectif recherché. La codification de nos dossiers, maintenant effectuée, permet de reconnaître ceux-ci plus rapidement et de décupler ainsi l'efficacité du classement. De plus, ce système se prête à l'utilisation du lecteur optique.

le domaine culturel

L'engagement de La Sauvegarde vis-à-vis l'éducation artistique et culturelle de notre milieu s'est poursuivi et une page de ce rapport fait état des gestes posés cette année.

en résumé

Nos réalisations de l'année démontrent bien notre volonté de progression constante à l'avantage de nos assurés, de nos

propriétaires et de toute la collectivité.

Nos engagements, tant financiers que sociaux, nous maintiennent encore aujourd'hui étroitement associés, et de façon positive, à la vie de cette société où nous évoluons et au développement de laquelle nous entendons continuer de participer.

Le président



Le vice-président directeur général



La Sauvegarde s'associe à plusieurs organismes en cours d'année dans le cadre de son programme d'ordre culturel. Cet engagement social est important pour la compagnie mais il l'est davantage pour la population et les artistes qui en bénéficient. À maintes reprises d'ailleurs la preuve a été faite que son aide est significative puisqu'elle sert généralement à lancer des artistes ou à encourager des projets spéciaux.

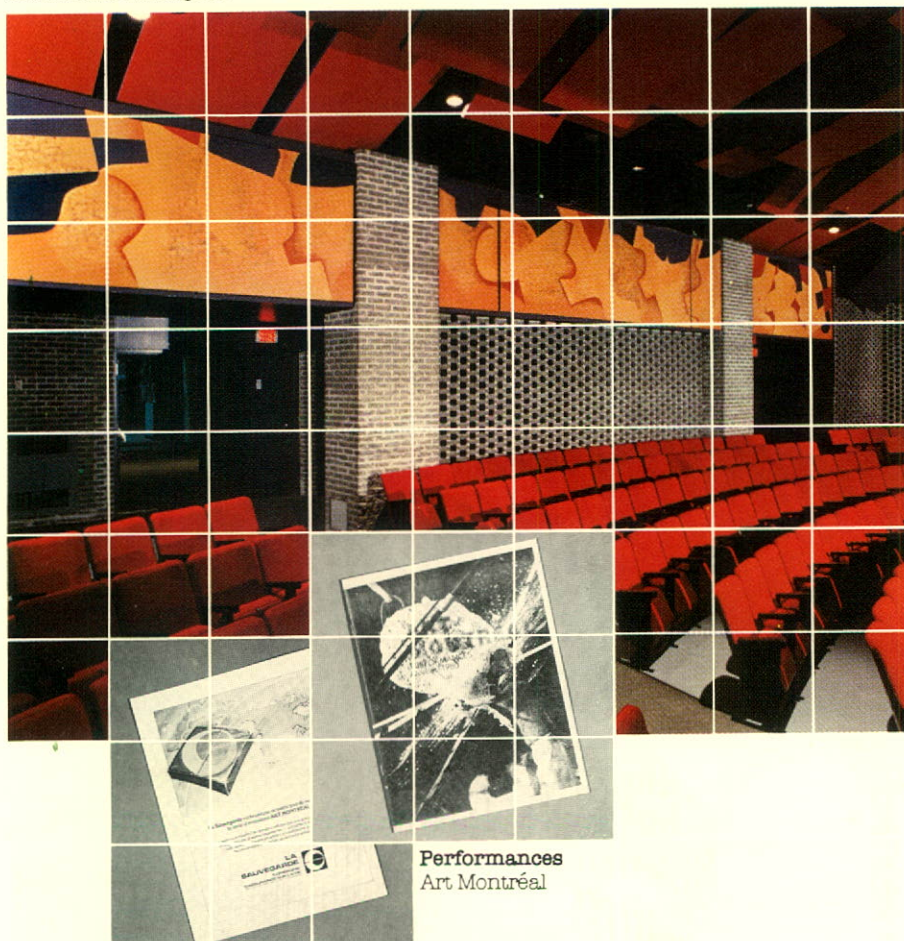
En décembre dernier, La Sauvegarde procédait à la remise d'une murale de quarante-deux pieds de longueur par cinquante-cinq pouces de largeur à la Comédie Nationale (Le Nouveau Patriote). L'oeuvre de Édouard Lachapelle consiste en une composition rythmée par un motif de courbes et de contre-courbes dont les couleurs ont été choisies dans une volonté d'intégration à cette nouvelle salle de spectacle.

Sa contribution, pour une deuxième année consécutive, à la production Art Montréal est également révélatrice. Cette

production consiste en la diffusion du travail expérimental des artistes québécois à travers le médium vidéo. La série de six émissions de soixante minutes offre ainsi aux artistes l'exploration de leurs propres travaux grâce à l'enregistrement et, par la même occasion, la présentation de ces oeuvres à différents auditoires y compris le public, via les postes de télévision sur câble.

Tu m'es une Beauce, un pays

Triptyque d'acrylique sur toile
de Édouard Lachapelle



Performances
Art Montréal

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1979)

	1980	1979
les revenus		
Primes d'assurances et de rentes (note 2)	61 796 001 \$	41 771 677 \$
Revenus de placements	22 332 008	18 528 208
Revenus divers	60 957	70 603
Fonds distincts - contributions et revenus de placements	14 951 779	9 061 541
	99 140 745	69 432 029
leurs attributions		
Aux assurés et à leurs bénéficiaires		
Prestations de décès	11 161 633	8 208 046
Prestations d'invalidité, d'accident et de maladie	10 166 896	7 008 545
Échéances et retraits de valeurs de rachat	13 805 941	5 938 820
Versements de rentes	5 845 902	4 391 951
Intérêts sur prestations et sommes en dépôt	1 335 620	936 572
Augmentation de la réserve actuarielle	24 430 320	17 436 282
Frais d'exploitation		
Administration	9 290 882	8 409 648
Commissions de vente et de service	4 184 021	3 249 258
Taxes sur primes et diverses	784 544	572 460
Fonds distincts - prestations, frais et augmentation	14 951 779	9 061 541
	95 957 538	65 213 123
bénéfice d'exploitation	3 183 207	4 218 906
Ristourne aux assurés	1 120 446	1 116 634
bénéfice avant impôts	2 062 761	3 102 272
Impôts sur le revenu	620 200	1 524 000
bénéfice net	1 442 561 \$	1 578 272 \$

voir note page 14

les bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1979)

	1980	1979
les bénéfices non répartis affectés		
Solde déjà établi	15 041 360 \$	14 325 615 \$
Redressements affectés à des exercices antérieurs		
Réserve complémentaire aux engagements actuariels pour certains contrats	-	403 561
Réserve pour fluctuation de certains actifs	(68 839)	8 750
Solde redressé	14 972 521	14 737 926
Virement des bénéfices non répartis non affectés	105 427	303 434
Solde à la fin	15 077 948 \$	15 041 360 \$

les bénéfices non répartis non affectés

Solde déjà établi	16 087 079 \$	14 515 686 \$
Redressements affectés à des exercices antérieurs		
Réserve actuarielle	-	469 376
Impôts sur le revenu	319 055	20 879
Solde redressé	16 406 134	15 005 941
Bénéfice net	1 442 561	1 578 272
	17 848 695	16 584 213
Dividendes aux actionnaires	205 620	193 700
Virement aux bénéfices non répartis affectés	105 427	303 434
	311 047	497 134
Solde à la fin	17 537 648 \$	16 087 079 \$

au 31 décembre 1980

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1979)

	1980	1979
l'actif		
Obligations et débentures (note 4)	112 494 875 \$	96 948 031 \$
Actions et parts sociales (note 4)	21 610 214	16 991 243
Prêts hypothécaires (note 4)	94 181 764	86 825 197
Avances aux assurés	8 903 258	7 632 726
Immeubles, au coût amorti	506 884	2 448 803
Autres placements	30 000	40 000
Encaisse et dépôts à terme	6 099 652	5 809 135
Primes à recevoir	5 345 113	5 385 841
Revenus de placements échus et courus	4 477 356	3 603 814
Autres éléments (note 5)	1 826 311	1 362 824
Fonds distincts - à la valeur marchande	38 896 050	25 240 053
	294 371 477 \$	252 287 667 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

**le rapport des vérificateurs
aux actionnaires de la Compagnie
d'assurance sur la vie La Sauvegarde**

Renee St. Laurent
Président
Claude Ducharme
Président du conseil

Nous avons vérifié les états des résultats, des bénéfices non répartis affectés et des bénéfices non répartis non affectés de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 ainsi que le bilan à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous nous en sommes remis à la déclaration de l'actuaire de la compagnie en ce qui concerne les engagements actuariels.

À notre avis, lequel est fondé sur notre examen et la déclaration de l'actuaire responsable de l'évaluation, ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'opération de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice terminé le 31 décembre 1980 et sa situation financière à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les exigences du département des assurances du Canada, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

André Houssier & associés
Comptables agréés

Montréal, le 13 février 1981.

le passif

	1980	1979
Engagements actuariels		
Réserve actuarielle nette (note 6)	185 783 108 \$	161 352 788 \$
Provision pour participation et ristournes	4 055 686	2 914 286
Provision pour prestations non rapportées	8 840 596	7 224 976
	198 679 390	171 492 050
Sommes en dépôt	11 913 424	11 117 749
Prestations à payer	4 077 890	3 972 454
Découvert en banque	1 109 240	1 928 106
Gains nets reportés sur vente de placements	3 852 751	2 281 703
Autres éléments	2 988 736	4 888 713
Fonds distincts - avoir des membres	38 896 050	25 240 053
	261 517 481	220 920 828

l'avoir

Capital social (note 7)	238 400	238 400
Bénéfices non répartis affectés (note 8)	15 077 948	15 041 360
Bénéfices non répartis non affectés (note 8)	17 537 648	16 087 079
	32 853 996	31 366 839
	294 371 477 \$	252 287 667 \$

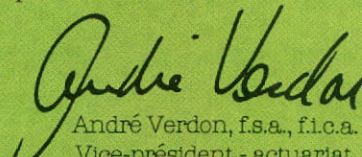
Voir notes pages 14 et 15

la déclaration de l'actuaire responsable de l'évaluation

J'ai procédé à l'évaluation des engagements actuariels des contrats d'assurances et de rentes de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde, en vue de son bilan au 31 décembre 1980 et de son état des résultats qui a pris fin à cette date.

À mon avis,

- I) l'évaluation est conforme aux recommandations de l'Institut Canadien des Actuaire sur la préparation des états financiers des compagnies d'assurance;
- II) le montant des engagements actuariels qui paraît au bilan constitue une provision appropriée pour couvrir les paiements futurs en vertu des contrats de la compagnie;
- III) un montant approprié à l'égard de ces engagements a été imputé à l'état des résultats; et
- IV) des affectations de l'excédent au niveau des bénéfices non répartis affectés ont été faites, d'une part, d'une façon appropriée pour les contrats dont la valeur de rachat est plus élevée que la réserve actuarielle et, d'autre part, comme protection contre les fluctuations défavorables plus importantes que celles prévues dans le calcul des engagements actuariels.


André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
Vice-président - actuariat
actuaire responsable de l'évaluation

Montréal, le 13 février 1981.

1- Principales pratiques comptables

Les états financiers ont été préparés selon les pratiques comptables prescrites ou permises par le département des assurances du Canada.

- Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont inscrits au coût amorti. La prime ou l'escompte sur acquisitions d'obligations ou d'hypothèques est amorti sur la durée à courir de la date d'acquisition, d'après la méthode de rendement affectif.

Les actions sont inscrites au coût.

- Autres éléments d'actif

Certains actifs, tels que l'ameublement, les stocks de fournitures de bureau et certains comptes à recevoir, sont inscrits au bilan moyennant une affectation des bénéfices non répartis pour un montant équivalent.

- Amortissement des immobilisations

L'amortissement des immobilisations est calculé d'après la méthode de l'amortissement constant, à l'exception des immeubles qui sont amortis d'après la méthode de l'amortissement dégressif. Les taux d'amortissement suivants ont été utilisés:

Immeuble	5%
Ameublement de bureau	12,5%
Équipement électronique de traitement des données	20%
Améliorations locatives	10%

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition des affaires sont imputés aux dépenses de l'exercice où ils sont encourus, à l'exception d'une partie qui est reportée aux exercices futurs et est déduite de la réserve actuarielle.

- Fonds distincts

Les fonds sous gestion pour le compte de régimes supplémentaires de rentes sont inscrits au bilan et les revenus, les dépenses et les excédents de ces fonds sont inscrits aux revenus et aux attributions de l'état des résultats de la compagnie.

- Gains nets reportés sur vente de placements

Obligations et hypothèques:
Les gains et les pertes sont amortis d'après la méthode d'amortissement constant jusqu'à l'échéance des titres vendus pour une période n'excédant pas 20 ans.

Actions:

Les gains et pertes réalisés à la vente des actions et la plus-value ou la moins-value des actions à la date du bilan sont amortis d'après la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 7%.

- Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont inscrits aux états financiers d'après la méthode de l'impôt exigible.

2- Primes d'assurances et de rentes

	1980	1979
Le revenu de primes se répartit de la façon suivante:		
Assurances et rentes individuelles,		
avec participation aux bénéfices	7 268 982 \$	7 116 770 \$
sans participation aux bénéfices	28 025 900	14 565 594

Assurances et rentes collectives - déduction faite des ristournes d'expérience	15 250 926	10 921 820
--	------------	------------

Assurances accident-maladie collectives - déduction faite des ristournes d'expérience	11 250 193	9 167 493
---	------------	-----------

61 796 001 \$ 41 771 677 \$

3- Répartition du bénéfice net

La répartition du bénéfice net du fonds des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires est déterminée par le Conseil d'administration. En 1980, 90% du montant attribué a été distribué sous forme de ristournes aux détenteurs de contrats et 10% a été viré au fonds des actionnaires. Cette répartition est conforme aux exigences de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques qui régit le mode de répartition du bénéfice provenant des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires.

Le bénéfice net que l'on peut attribuer aux actionnaires comprend:

- le bénéfice net du fonds des contrats sans participation,
- le bénéfice net de placements gagné par le fonds des actionnaires,
- le montant viré du fonds des contrats avec participation.

Le bénéfice net par action s'élève à 8,07 \$ pour l'exercice écoulé.

4- Placements

Les obligations et les prêts hypothécaires sont montrés au bilan au coût amorti, tandis que les actions sont enregistrées au coût.

La valeur marchande autorisée compilée, selon les données du département des assurances du Canada, s'établit comme suit:

	1980	1979
Obligations	91 503 196 \$	82 862 544 \$
Actions	25 561 200	20 538 175
Prêts hypothécaires	85 798 445	81 697 095
202 862 841 \$	185 097 814 \$	

5- Autres éléments d'actif

Comptes à recevoir - vente de titres	443 000 \$	453 000 \$
Équipement électronique de traitement des données - au coût amorti	154 117	192 823
Comptes à recevoir	145 994	78 487
Stocks de papeterie et fournitures	108 018	151 495
Ameublement de bureau - au coût amorti	338 230	260 060
Améliorations locatives - au coût amorti	113 574	92 617
Autres actifs	156 172	134 342
Frais reportés - nouveaux systèmes	141 713	-
Impôts à recevoir	225 493	-
1 826 311 \$	1 362 824 \$	

6- Réserve actuarielle nette

La réserve actuarielle pour engagements d'après les contrats d'assurances et de rentes qui, ajoutée aux primes à venir et aux revenus de placements futurs, doit être bonne et suffisante, d'après les prescriptions de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, pour assurer le paiement des obligations non échues de la compagnie envers les assurés en tenant compte des participations que l'on prévoit verser et des fluctuations défavorables minimales dans les résultats futurs.

La réserve actuarielle au bilan a été diminuée d'une partie des frais d'acquisition reportés de 6 590 561 \$ (1979 - 6 105 909 \$)

7- Capital social

	1980	1979
Autorisé		
20 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et versé		
11 920 actions payées à 20%, soit 20 \$ chacune	238 400 \$	238 400 \$

8- Bénéfices non répartis

Les bénéfices non répartis doivent être affectés afin de constituer des réserves pour des fluctuations défavorables plus importantes et pour les garanties de solvabilité statutaires. Ces réserves sont présentées au bilan sous le titre "Bénéfices non répartis affectés".

Les bénéfices non répartis sont attribués comme suit:

	1980	1979
Bénéfices non répartis affectés		
Réserve complémentaire aux engagements actuariels pour certains contrats	4 154 543 \$	4 342 648 \$
Réserve pour fluctuation d'expérience	1 335 751	1 301 034
Réserve pour fluctuation de certains actifs	887 654	697 678
Réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements	8 700 000	8 700 000
	15 077 948 \$	15 041 360 \$
Bénéfices non répartis non affectés		
Fonds des contrats avec participation	6 045 092 \$	4 853 818 \$
Fonds des contrats sans participation	10 235 325	9 896 622
Fonds des actionnaires	1 257 231	1 336 639
	17 537 648 \$	16 087 079 \$

La réserve pour fluctuations de la valeur marchande des placements excède la réserve requise selon la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques. Au 31 décembre 1980, cette réserve s'élève à 5 126 522 \$.

9- Engagements

- Baux:

La compagnie a signé le 31 octobre 1973, avec Place Desjardins Inc., compagnie apparentée, un bail net pour

les locaux de son siège social pour une durée de 30 ans se terminant le 31 décembre 2005. Le 30 octobre 1978, la compagnie a signé un avenant à ce bail en vertu duquel elle s'engage à verser un loyer additionnel de 1978 à 1985 inclus. De plus, la compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation, basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

Les engagements, principalement avec des institutions apparentées, pour les différents autres baux s'échelonnent sur une période d'environ 9 ans.

Versements des prochains exercices:

	1981	5 ans	Engagement global
Siège social	251 541 \$	1 257 704 \$	5 485 940 \$
Bureaux régionaux	209 444	770 662	881 418
Ameublement de bureau	41 897	209 485	218 129
Améliorations locatives	62 872	314 511	406 021
	565 754 \$	2 552 362 \$	6 991 508 \$

- Vente conditionnelle - engagement de racheter:

Le 30 octobre 1978, la compagnie a vendu à une banque à charte des obligations à intérêts conditionnels de Place Desjardins Inc., compagnie apparentée, pour 10 400 000 \$, montant correspondant à la valeur nominale des obligations. La compagnie s'est engagée à racheter ces obligations au prix de 10 400 000 \$ le 30 septembre 1985 ou antérieurement s'il survenait un cas de défaut.

- Régime de rentes du personnel:

Les modifications apportées en 1979 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel, pour services passés, dont le solde d'environ 670 000 \$ au 31 décembre 1980 sera imputé aux résultats sur une période n'excédant pas 13 ans.

10- Opérations entre compagnies apparentées

La compagnie est propriété des Caisses populaires, des Fédérations de Caisses populaires Desjardins membres de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de ses assurés détenteurs de contrats participants. La compagnie effectue certaines transactions commerciales avec d'autres institutions ayant les mêmes actionnaires. Outre celles déjà mentionnées à la note 9 concernant les engagements, les principales transactions sont les suivantes:

Fiducie du Québec:

- Des titres ont été vendus par la compagnie, le solde de prix de vente étant remboursable par versements annuels égaux de 10 000 \$ en 1981 et 1982, de 50 000 \$ de 1983 à 1988, de 60 000 \$ en 1989 et 1990 et un dernier versement de 3 000 \$ en 1991.

- La compagnie a assuré en 1980 les hypothèques détenues par Fiducie du Québec moyennant une prime de 1 747 000 \$.

L'Assurance-Vie Desjardins:

- Des contrats d'assurance ont été cédés en 1980 par la compagnie en faveur de L'Assurance-Vie Desjardins pour une prime de 463 000 \$.

- Des contrats d'assurance ont été cédés en 1980 par L'Assurance-Vie Desjardins en faveur de la compagnie pour une prime de 1 494 000 \$.

11- Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Clément Gauthier
président - Montréal
président du comité exécutif
représentant les actionnaires

Claude Ducharme, c.r.
président du conseil - Montréal
membre du comité exécutif
membre du comité
des ressources humaines
représentant les actionnaires

Jean-Marie Ouellet
1^{er} vice-président - Sainte-Foy
membre du comité exécutif
membre du comité
des ressources humaines
représentant les actionnaires

Guy K. Mantha
2^e vice-président - Saint-Bruno
membre du comité exécutif
membre du comité de placements
membre du comité de vérification
représentant les actionnaires

J. Roland Bellemare
Louiseville
membre du comité exécutif
membre du comité de placements
représentant les actionnaires

Ernest Dauphinais, ing.
Chicoutimi
membre du comité de vérification
représentant les actionnaires

Maurice Gauthier
Saint-Boniface (Man.)
représentant les assurés

Armand Piette
Berthierville
président du comité de vérification
membre du comité de placements
représentant les assurés

Florent Lalonde
Welland (Ont.)
représentant les actionnaires

Raymond Gagné, notaire
Gaspé
représentant les actionnaires

Florent Hébert, c.r.i.
Sherbrooke
membre du comité
des ressources humaines
représentant les actionnaires

Gabriel Nobert
Laval
membre du comité de placements
représentant les assurés

François Giguère
Saint-Joseph de Beauce
représentant les actionnaires

Gérard Le Blanc
Amos
représentant les actionnaires

Emmanuel Roy
Saint-Fabien
représentant les assurés

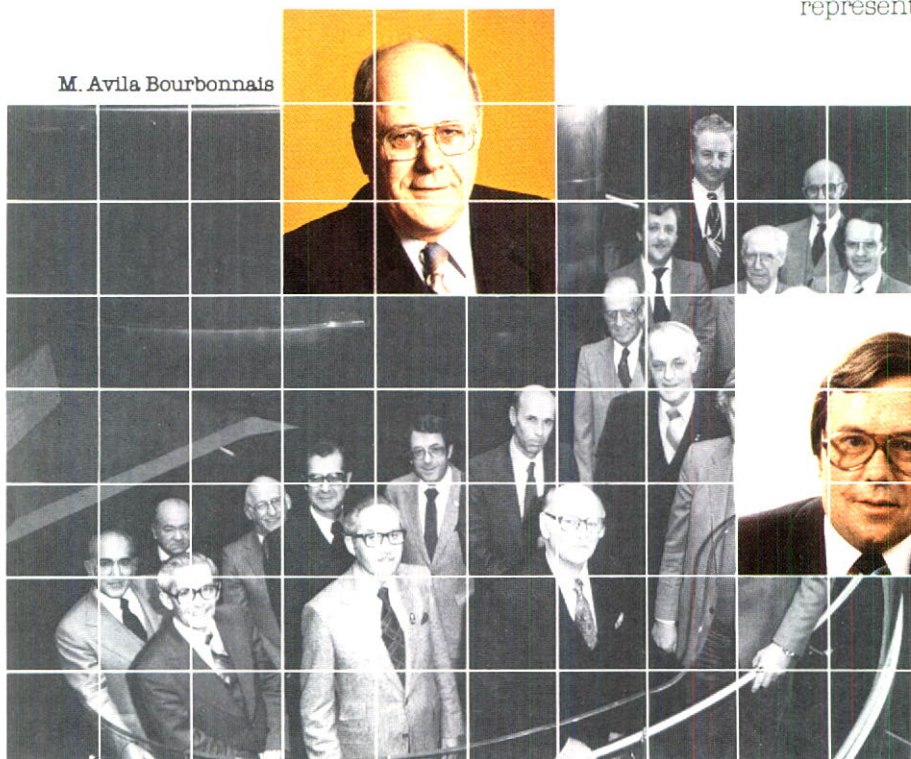
Jean-Thomas Payeur
Québec
représentant les assurés

Louis-Philippe Poulin
Montréal
représentant les assurés

André Meunier, notaire
Cowansville
représentant les actionnaires

Avila Bourbonnais
Montréal
représentant les assurés

M. Avila Bourbonnais



M. André Meunier

Rodrigue Caron

BAS SAINT-LAURENT
110, rue Saint-Germain est
Rimouski, G5L 1A5

Réal Lacroix, a.v.a.

* LAVAL

302, boul. de la Concorde ouest
(Laval des Rapides), Laval
H7N 5B2

Claude Doyon

LÉVIS

Place Tanguay
Lévis, G6V 6W8

Jacques Dupuis

MONTRÉAL-LAURIER
1100, boul. Crémazie est
bureau 710
Montréal, H2P 2X2

Émile Turcot, a.v.a.

MONTRÉAL-MONTCALM
10 222, boul. Saint-Michel
bureau 200
Montréal, H1H 5H1

Denis Belval, a.v.a.

* MONTRÉAL-VILLE-MARIE
5925, rue de Jumonville
bureau 200
Montréal, H1M 1R2

Arthur Lachance

OUTAOUAIS

151, boul. Gréber
bureau 200
Pointe-Gatineau, J8T 3R1

Denis Jolicoeur

* QUÉBEC

2873, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, G1V 1W3

Ludger Tardif, a.v.a.

REPENTIGNY

629, boul. d'Iberville
bureau 220
Repentigny, J6A 2C5

Robert Ouellette, a.v.a.

RIVE-SUD

1 000, rue De Séigny
bureau 510
Complexe Bienville
Longueuil, J4K 5B1

Maurice Parenteau

* ROUYN-NORANDA

122, rue Perreault est
Rouyn, J9X 3C4

Gaston Joncas, a.v.a.

* SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

247, rue Racine est
Chicoutimi, G7H 5G4

Ghislain Bergeron

* SHERBROOKE

100, rue King est
Sherbrooke, J1G 1A4

Jean Charbonneau, a.v.a.

TROIS-RIVIÈRES

1055, boul. des Forges
bureau 320
Trois-Rivières, G8Z 4J9

le bureau des courtiers

Gilles St-Germain, a.v.a.

210, rue Sainte-Catherine est
bureau 310
Montréal, H2X 1L1

le bureau de la vente des
assurances et rentes collectives

7333, Place des Roseraies
bureau 410
Carré d'Anjou
Anjou, H1M 2X6



la direction générale

Clément Gauthier
président
membre du comité de direction

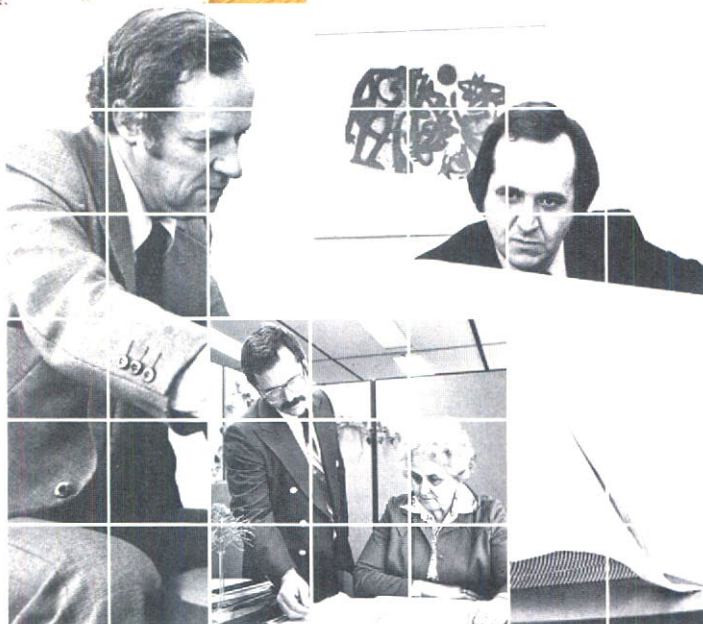
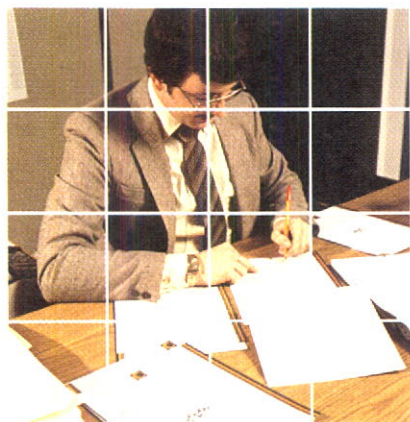
Henri Leblond, f.s.a., f.i.c.a.
vice-président directeur général
président du comité de direction

le marketing

Alain Larivière, c.a., a.s.a.
vice-président
membre du comité de direction

• les réseaux de distribution

Raymond Denis, a.v.a.
directeur
courtiers



Gilles St-Georges, a.v.a.
directeur régional
assureurs-vie

Roger Aubé, a.v.a.
directeur régional
assureurs-vie

• le service de marketing

• produits individuels

Claude Vaugeois, a.v.a.
directeur

Ghislain Roussel
directeur de division
formation professionnelle

Claude Ratelle, avocat
directeur
centre d'analyse et de planification

• produits collectifs

Philippe Raymond
directeur

Jacques Auclair
conseiller

Robert Cadieux
conseiller

Mario Clusiau
conseiller

Ghislaine Desfosses
conseillère de service

Serge Lapointe
conseiller de service

• le service de l'administration de la vente

Serge Laurin, a.v.a.
directeur

l'actuariat

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
vice-président
membre du comité de direction

• le service des assurances collectives

Robert Briau, b.sc. math.
directeur
administration

André Corbo, f.l.m.i.
directeur de division
gestion

Yvon Mallette
directeur de section
comptabilité

Albert Picard
directeur de section
tarification et établissement

• le service des études et techniques actuarielles

Luc Roger, a.s.a.
directeur

Claude Perron, a.s.a.
analyste

Michel Groulx, a.s.a.
analyste

Alain Bédard, a.s.a.
analyste

Bruno Boivin, a.s.a.
analyste

Mario Marchand, a.s.a.
analyste

• le service des contrats
individuels

Jean-Pierre Hardy, a.s.a.
directeur
administration

Georges Hébert, m.d.
directeur médical

Jean-Paul Charbonneau
directeur de division
établissement

André Gagné, f.l.m.i.
directeur de division
information et changements

Guy Faucher, a.s.a.
directeur de division
calculs actuariels et réassurance

Carmen Maldonado, f.l.m.i.
directrice de division
tarification

• le service des prestations

Aimé Cadieux, f.l.m.i.
directeur
administration

Lyse Fugère
directrice de division
prestations de décès et d'invalidité

• le service des rentes collectives

René Delsanne, f.s.a., f.i.c.a.
directeur
administration

les finances

Gérard Bouvier, c.a.
vice-président
membre du comité de direction
membre du comité de placements

• le service des prêts
hypothécaires

Guy Ste-Marie
directeur
prêts et placements immobiliers
membre du comité de placements

Pierre Gignac
directeur de division

le contrôle et informatique

Robert Cassivi, c.a.
vice-président
membre du comité de direction

Raymond Beaucaire
directeur de division
traitement informatique

• le service des systèmes
et méthodes

Pierre Dumont, f.l.m.i.
directeur

Michel Hébert
directeur de division
programmation

Jean-Guy Rousseau
directeur de division
gestion de projets

Clermont Roy
directeur de division
gestion de projets

• le service du contrôle

Pierre Dominique, c.a.
directeur

Thérèse Marceau
directrice de division
comptabilité des contrats
individuels

Gilles Martin
directeur de division
comptabilité générale

•
Huguette Claveau
directrice de division
rémunération du personnel
vendeur

Robert Bouchard
directeur de division
budgets et prix de revient

**le secrétariat et affaires
juridiques**

Michel Desmarais, avocat
vice-président
membre du comité de direction

Lina Grenier
secrétaire adjointe

• le service des affaires juridiques

Yves Belzile, notaire
directeur

Sylvie P. Hébert, avocate
directrice de division

les ressources humaines

Jacques Henry, c.r.i.
vice-président
membre du comité de direction

Yvon Lacoste, c.r.i.
directeur

Danielle Gignac
agent de personnel

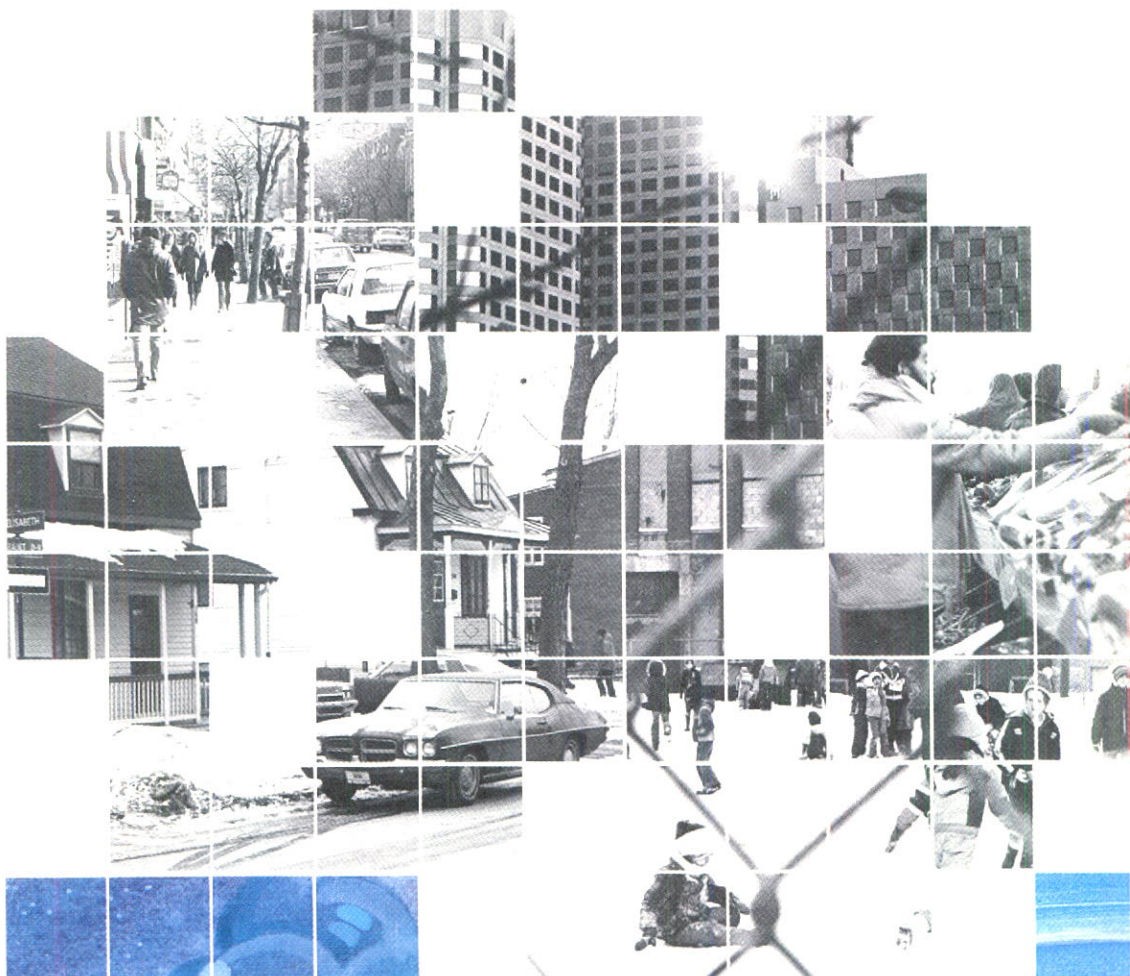
Robert Coutlée, f.l.m.i.
directeur de division
ressources matérielles

la communication

Monique Couturier, f.l.m.i.
vice-présidente
membre du comité de direction

Gisèle Brière
directrice de division
traitement de textes





Ce que sera demain
dépend de ce que
nous faisons aujourd'hui.

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



1, Complexe Desjardins, Montréal, QC H5B 1E2

**mouvement des caisses
populaires et d'économie
desjardins**

